



Avis d'AQUAWAL sur le projet de Plan
Wallon « Air - Climat - Energie »
Plan PACE 2014-2022

S.A. AQUAWAL

Rue Félix Wodon 21 - B 5000 NAMUR

Tél. : +32 (0)81 25 42 30 - Fax : +32 (0)81 65 78 10 - aquawal@aquawal.be - www.aquawal.be

Namur, le 18 septembre 2014
(Doc. AQUAWAL 14-180)

AQUAWAL accueille favorablement le nouveau Plan Air Climat Energie et ses Associés souhaitent s'inscrire pleinement dans les objectifs de celui-ci tant au niveau de l'atténuation que de l'adaptation.

AQUAWAL fait d'ailleurs partie, via BELGAQUA, de l'association européenne des services d'eau EUREAU. Cette association a également adopté une position sur le sujet¹ et nous invitons l'AWAC à en prendre connaissance.

Cependant, le document, tel qu'il est construit, ne permet pas d'identifier de manière évidente les mesures auxquelles seront soumis les opérateurs de l'eau. Notre secteur étant à la fois un secteur industriel et un secteur tertiaire public, nous aurions aimé identifier plus aisément la catégorie de mesures qui nous incombe.

Partant de ces constats, AQUAWAL propose les pistes de réflexion suivantes.

Au niveau de l'atténuation

Il est reconnu que les liens entre les politiques de l'eau, de l'énergie et du climat sont étroits en ce qu'elles influent la gestion des eaux urbaines. Bien que les cibles 20-20-20 soient établies au niveau des Etats-Membres, elles peuvent servir de base pour le secteur de l'eau sans pour autant nécessairement induire une réduction du service.

Importance de la recherche et développement

Le secteur de l'eau a pris conscience de l'enjeu que représente le changement climatique. Notre activité est fortement dépendante de sa consommation d'énergie et investir pour réaliser des économies en la matière permettra à la fois d'atténuer, même en petite partie, le changement climatique et induira également une baisse des coûts liés à ce poste dans la facture d'eau.

Ainsi, les pistes suivantes sont actuellement ou seront explorées prochainement afin de participer à l'objectif 20-20-20 de l'Union Européenne.

- Valorisation thermique des boues de stations d'épuration ;
- Récupération de chaleur dans les eaux usées traitées ;
- Biométhanisation des boues d'épuration et valorisation du combustible ainsi récupéré.

Cependant, les normes environnementales édictées par l'Union Européenne pour ce qui concerne les eaux de surface sont toujours plus strictes. Ainsi, non seulement les consommations d'énergie par le secteur de l'assainissement continueront à être poussées à la hausse par l'augmentation de la charge polluante traitée, mais aussi par le niveau de traitement qui sera probablement revu à la hausse.

Le secteur insiste donc pour la stimulation publique de la recherche et développement en matière d'épuration des eaux usées afin de mettre au point des procédés moins énergivores. De même, le

¹ 2013.05.06 Water sector joint PP Horizon 2020

décal entre l'aboutissement de la recherche et son application sur le terrain doit être réduit au maximum. Les cahiers des charges pour la mise en place d'infrastructures doivent systématiquement inclure les meilleures technologies disponibles sur le marché, tenant compte des aspects économiques et environnementaux qui y sont liés. Par ce biais, une réconciliation pourrait être opérée entre les enjeux climatiques et les exigences en matière de qualité des eaux. Cela ouvrirait également la porte à la mise en place éventuelle de traitements plus poussés pour les eaux usées.

Revoir les règles d'aménagement du territoire

AQUAWAL souhaite insister sur cet aspect essentiel afin d'illustrer à quel point il est important en matière énergétique, y compris au niveau du secteur de l'eau.

L'étalement urbain a pour conséquence de rendre impossible l'alimentation en eau potable et l'évacuation des eaux usées de certaines habitations uniquement de manière gravitaire, d'où l'obligation d'utiliser des groupes hydrophores ou des pompes à débit variable fonctionnant en permanence. Il est difficile d'évaluer le surcoût énergétique que cette pratique répandue nous impose, mais cet aspect mérite d'être pris en considération dans l'application de l'Utilisation Rationnelle de l'Eau. Bien entendu, il faudrait redéfinir les zones à bâtir (SDER) en impliquant les acteurs de l'eau et envisager une procédure équitable pour déclasser certaines zones d'habitat vraiment trop énergivores à alimenter et à évacuer.

De même, certaines minuscules zones d'habitat (moins de 10 maisons) sont parfois alimentées par une conduite dépassant le kilomètre. Certaines de ces zones mériteraient d'être développées, car elles ne se trouvent ni sur un point culminant, ni en zone d'aléas d'inondation. Quant aux autres qui se trouvent à la fois éloignés du centre du village et sur un point haut, il faudrait également envisager une procédure équitable de déclassement.

Ces règles qui relèvent avant tout du bon sens permettraient, au secteur de l'eau et de l'assainissement, de rationaliser les pompages d'eau potable et d'eaux usées et de diminuer les consommations énergétiques qui y sont liées. De plus, il faut garder à l'esprit que le fait de diminuer la quantité d'infrastructures nécessaires permet également de diminuer l'utilisation de l'énergie contenue dans ces infrastructures, à savoir l'énergie nécessaire à la construction des canalisations et à la pose de celles-ci.

Donner la priorité pour l'octroi des subsides aux entreprises publiques

Les entreprises publiques telles que celles de l'eau potable et de l'assainissement devraient pouvoir disposer d'une priorité en matière de primes pour l'isolation de leurs bâtiments et pour l'installation de sources d'énergie renouvelables, tels les panneaux solaires. Ces fonds seraient ainsi investis au profit de l'ensemble de la collectivité puisqu'ils diminueront le coût des services publics qui sont offerts par ces opérateurs.

Au niveau de l'adaptation

Au niveau de la demande : partant du constat que la demande en eau est en constante diminution et que les processus induisant cette baisse continueront à produire leurs effets pendant encore quelques années, il n'y a pas lieu actuellement de renforcer la sensibilisation du public aux économies d'eau. Cette tendance a par ailleurs de nombreuses répercussions sur notre secteur d'activité, tant en ce qui concerne la pression qui est mise sur le prix des services que sur le taux de fuite.

Par contre, une plus forte demande en été est à prévoir, étant donné les prévisions de plus de périodes de sécheresse et/ou de canicules. Aussi, si la demande totale annuelle devait continuer à diminuer, les variations inter-saisonniers risquent bien de s'accroître dans le sens de consommations extrêmes en été plus importantes qu'aujourd'hui.

Au niveau de l'offre : il faut distinguer, en matière d'offre, les aspects liés à la ressource et les aspects liés aux infrastructures.

Au niveau de la ressource :

En matière de ressources, la situation de la Wallonie est extrêmement avantageuse puisque les eaux souterraines et de surface alimentent à la fois toute la Wallonie, mais aussi la quasi intégralité de Bruxelles ainsi qu'une partie de la Flandre.

De plus, 80% de l'eau de distribution publique proviennent des eaux souterraines, dont le temps de réponse est plus important que celui des eaux de surface.

Pour ce qui concerne les eaux de surface, la situation est différente. Les répercussions d'une baisse des précipitations se font plus vite ressentir sur les eaux de surface, ainsi que sur les sources à l'émergence, que sur les eaux souterraines. En conséquence, les captages situés en rivière et les sources à l'émergence risquent d'être à l'avenir davantage sujets à des interruptions de fonctionnement, du fait d'une dégradation quantitative ou qualitative, qu'à l'heure actuelle. Il s'agit essentiellement du captage de Tailfer, situé sur la Meuse en amont de Namur et desservant essentiellement - mais pas uniquement - la Région bruxelloise.

Au niveau des infrastructures :

La variation de la demande est le paramètre essentiel qui détermine le dimensionnement des infrastructures. Il faut savoir en effet que les équipements actuels sont dimensionnés afin de répondre aux pointes de consommation. Hors, dans plusieurs cas, les pointes actuelles sont déjà difficiles à rencontrer. Ces pointes sont essentiellement liées à l'utilisation de ressources alternatives en eau (citernes d'eau de pluie) qui tendent déjà aujourd'hui à exacerber les variations de consommation en période de sécheresse, ainsi qu'aux piscines privées. Il y a donc un risque que des interruptions de fourniture de services surviennent du fait du sous-dimensionnement de l'infrastructure pour rencontrer les futurs pics en matière de demande.

Quelles adaptations pour les services d'eau ?

Améliorer la qualité de la ressource

La première action à mener est la **diminution de la charge polluante déversée dans les rivières**. Si le flux total en matières polluantes diminue dans les cours d'eau wallons, le nombre d'interruptions pour la fourniture d'eau potable par les captages situés sur ces cours d'eau diminuera d'autant. L'adaptation passe donc par la **poursuite des efforts actuels en matière d'assainissement** collectif et autonome, par le **contrôle à la source des polluants** non traités en stations d'épuration (substances médicamenteuses, perturbateurs endocriniens...) et par une incitation, pour l'industrie, à diminuer la charge polluante déversée dans les eaux de surface, à travers du réseau de collecte ou non, via **l'adaptation de la taxe sur les eaux usées industrielles**.

Pour les eaux souterraines, une réduction des polluants en matière de nitrate et de pesticides devrait permettre de produire l'eau potable en limitant les traitements coûteux voire de remettre en service des prises d'eau qui ne répondent plus aux normes et envisager l'exploitation d'aquifère qui ne sont plus en état de l'être aujourd'hui. Aussi, la poursuite des politiques actuelles en matières environnementales contribuerait grandement à l'adaptation au changement climatique.

Il convient aussi de promouvoir, au niveau européen, une politique de maîtrise des nouveaux polluants à la source et non de son traitement en stations d'épuration.

Une autre mesure serait de valoriser, tant que possible, la réutilisation des boues d'épuration tant pour la production énergétique que comme substitut aux engrais (récupération des N, C, P). A cet égard, **les recommandations de l'étude VALBOU doivent être appliquées²**.

Enfin, une solution doit être trouvée quant à **la problématique des Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP)** provenant de l'atmosphère se retrouvant dans les eaux de surface.

Donner la priorité à certains usages en cas de sécheresse

En combinaison avec la piste suivante (accepter une réduction de service, v. infra), il faudrait arriver à une hiérarchisation des usages de l'eau en cas de déficit des ressources ou en cas de surexploitation des infrastructures d'eau. Ainsi, on pourrait imaginer que les services incendies deviennent prioritaires en cas de besoin sur les usages domestiques. De même, les utilisations industrielles et agricoles d'eau de distribution ou d'eau de surface devraient passer au second plan ; la priorité devant être donnée aux besoins et production de base.

Il va de soi que le réseau tel qu'il est conçu actuellement, associant approvisionnement de l'eau potable et service incendie, ne peut garantir le maintien de la qualité de l'eau (dont la responsabilité incombe au distributeur), ni la quantité lors des interventions de ce service ; ce système deviendra de moins en moins compatible au fur et à mesure que les épisodes de sécheresse se rapprocheront.

Nous insistons sur le fait que plus l'on vivra des périodes de sécheresse, plus la nécessité de constituer des réserves stratégiques deviendra nécessaire, y compris dans les milieux industriels et agricoles.

² Analyse des contraintes liées au traitement et à l'épandage sur les sols des boues de stations d'épuration d'eaux résiduaires urbaines.

Adapter les réseaux de collecte des eaux usées et de démergement

En fonction des choix réalisés en matière d'aménagement du territoire, les réseaux d'évacuations des eaux usées (collecteurs et égouts) devront également être redimensionnés, en effet, certains égouts sont déjà sous-dimensionnés actuellement par rapport aux besoins d'évacuation par temps de pluie.

Les réservoirs et châteaux d'eau abandonnés pour quelque raison (comme une rationalisation des réseaux de distribution) pourraient également être réutilisés par le service incendie, cela ne sera certes pas suffisant, mais ce système pourra assurer une certaine sécurité d'approvisionnement du service incendie.

Par ailleurs, une réflexion vis-à-vis de la gestion des eaux usées par temps de pluie est actuellement menée au sein d'AQUAWAL. Les résultats de ces groupes de travail pourraient alimenter de manière importante le chapitre « *adaptation* » du présent Plan.

Le Projet AMICE a également démontré qu'une augmentation significative du niveau de crue de la Meuse est à redouter dans le cas d'une pluie centennale. Ainsi, il sera important, d'adapter le niveau des berges de Meuse afin de maintenir le niveau de sécurité vis-à-vis des crues à un niveau acceptable. Il conviendra également de rehausser le niveau des stations de démergement et d'adapter les stations de pompage afin qu'elles puissent continuer à rejeter les eaux démergées au-dessus des niveaux maximum de crue.

Interconnexion des réseaux

Actuellement, la ressource en eau n'est pas uniforme sur le territoire wallon. Que ce soit au niveau des eaux souterraines ou au niveau des eaux de surface, certaines régions sont plus avantagées que d'autres. Ainsi, le massif schisto-gréseux ardennais dispose déjà actuellement de moins de ressources en eau souterraine que le Nord du sillon Sambre-et-Meuse.

D'après les simulations spatiales, il semble que cette région soit soumise, soit à une augmentation plus faible des précipitations, soit à une diminution plus importante de celles-ci, ce qui risque d'exacerber la différenciation géographique au niveau des ressources en eau.

Cela nous pousse à penser que l'interconnexion des réseaux d'eau entre les régions riches et pauvres en eau doit être plus que jamais de mise, à la fois pour la sécurité d'approvisionnement aujourd'hui, mais aussi pour l'avenir.

Adapter les prélèvements privés

Une régulation des prélèvements d'eau dans les différentes ressources doit également impacter les prélèvements privés (agriculture, industrie et ménages). Cependant, la connaissance actuelle de ces prélèvements est lacunaire rendant caduque toute possibilité de régulation en cas de besoins. Aussi est-il indispensable de procéder progressivement à un tel recensement. Une fiscalisation adéquate des prélèvements privés doit également être envisagée afin d'éviter un accès trop bon marché à la ressource qui ne permettrait pas une gestion durable et raisonnée des réserves.

Solidarité Wallonie - Bruxelles

Les pistes d'adaptation mentionnées ci-dessus doivent être discutées en étroite collaboration avec la Région bruxelloise. En effet, nous avons vu qu'en matière de stress sur les ressources, c'est un

captage de VIVAQUA qui sera principalement impacté, et donc une partie de l'alimentation en eau de Bruxelles.

A défaut, accepter une réduction du service

A défaut de prendre les mesures nécessaires, le risque serait de devoir accepter une réduction du service, comme cela se réalise dans certains pays méditerranéens. Cela signifie de ne plus disposer d'eau à toute heure de la journée. Le risque serait que les pointes en matière de demande deviennent telles que le réseau devienne sous-dimensionné lors des pointes.

Autres aspects

Enfin, AQUAWAL souhaiterait rappeler que le secteur de l'eau, de l'assainissement et du démergement sont fortement dépendant de l'énergie pour fonctionner correctement. Nous tenons donc à insister particulièrement sur la priorité qui doit être donnée à la sécurisation de l'approvisionnement énergétique en Wallonie. Sans cette sécurité énergétique, il n'y aura pas de sécurité d'approvisionnement en eau et les stations d'épuration à l'arrêt risquent d'induire de graves dommages aux écosystèmes. De plus, les zones démergées risquent de ne plus l'être correctement à l'avenir, induisant de ce fait de nombreux dégâts sur les activités humaines.

* * * * *